

SEANCE DU 24 septembre 2021

Tél : 05-65-46-73-13
Fax : 05-65-46-73-13

Convocation du : 15/09/2021

*L'an deux mille vingt et un et le vingt quatre septembre à 20heures 30
Le conseil municipal de la commune de LA SELVE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la
salle des délibérations ;*

Etaient présents : MM FRAYSSINET-RAYNAL-BONNEAU-VIGROUX D-GAYRARD-MOREAU-
JALADE-VIGROUX F-ROBERT-MOLINIER-PONS-MASSOL S-CHOISIT-LIAUTARD-GALTIER

Absents : MM :

Procurations :

Mr VIGROUX Damien
a été élu secrétaire.

ORDRE DU JOUR

Demande acquisition parcelles à LA SELVE le long du ruisseau :

Le conseil municipal donne son accord concernant les demandes d'acquisition de parcelles de VALADIER Charlotte, LACAN Etienne, et BERLOU Gisèle : à voir avec les autres propriétaires en amont s'ils sont intéressés pour acquérir eux aussi (Mr LEGOURD et Mr MARTEL.

Assainissement individuel GAYRARD Didier à BEGON :

Après examen de la demande de Didier GAYRARD, le conseil municipal demande de différer sa décision.

Travaux église et tour de LA SELVE :

Le conseil municipal décide de donner un avis favorable au devis de l'entreprise CANTEIRO concernant les travaux de sondage de la voûte de l'église de LA SELVE.

Délibération RPQS 2020 :

Le conseil municipal décide d'adopter le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'assainissement collectif.

Délibération et vote du taux des sectionnaux :

Le conseil municipal décide de fixer le taux à 2,6988 pour l'année 2021.

Site internet :

Visionnage du site internet ainsi que de la vidéo faite par drone pour la présentation de la commune .

Divers :

- Le conseil municipal donne un avis favorable à l'adhésion de la commune de SAINT Izaire au SMEL (Syndical Mixte des Eaux du Levézou ségala).
- Demande de devis pour l'achat d'un percolateur.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance, les, jour, mois et an susdits.

La séance est levée à 22 heure 30 .